

NOTE A MESDAMES ET MESSIEURS LES MEMBRES

DU CONSEIL COMMUNAL

Nous avons l'honneur de vous informer que les demandes ci-après sont ajoutées au **point 23** de l'ordre du jour de la séance du Conseil communal du 23 mai 2017 :

SEANCE PUBLIQUE

- 23.1. Demande de Monsieur le Conseiller CHARPENTIER :**
- Etat du dossier de la rue Neuve - Conclusions des experts ? Délai raisonnable pour la rénovation de la rue.
- 23.2. Demande de Monsieur le Conseiller MOUTON :**
- Mise en place d'un panneau de détection de vitesse quai de Compiègne.
- 23.3. Demande de Monsieur le Conseiller de GOTTAL :**
- Bornes du piétonnier "Grand'Place".
- 23.4. Demande de Monsieur le Conseiller DEMEUSE :**
- Permis de végétaliser : une solution pour embellir nos quartiers.
- 23.5. Demande de Monsieur le Conseiller VIDAL :**
- Centre de traitement des terres le long de la RN90.
- 23.6. Demande de Madame la Conseillère DESTEXHE :**
- Parking à étage du C.H.R.H. - Augmentation de la circulation.
- 23.7. Demande de Madame la Conseillère BRUYERE :**
- Jour de l'enlèvement des poubelles au centre ville - Demande de modification.
- 23.8. Demande de Monsieur le Conseiller COGOLATI :**
- Maisons abandonnées et criminalité dans le quartier Batta-Axhelière.
- 23.9. Demande de Monsieur le Conseiller TARONNA :**
- Directions nouvelle signalétique.
- 23.10. Demande de Messieurs les Conseillers CHARPENTIER et de GOTTAL :**
- Fixation des réunions du Conseil communal.
- 23.11. Demande de Monsieur le Conseiller DEMEUSE :**

- Interpellation citoyenne : publicité et modification de la procédure.

23.12. Demande de Monsieur le Conseiller VIDAL :

- Chemin des Chapelles - non respect de la rue en circulation locale.

23.13. Demande de Madame la Conseillère DESTEXHE :

- Travaux concernant la rampe d'Orval.

23.14. Demande de Madame la Conseillère BRUYERE :

- Installation récente d'une palissade avec fils barbelés à l'entrée piétonne du parking du centre.

23.15. Demande de Monsieur le Conseiller TARONNA :

- Graffitis nouvelle signalétique.

23.16. Demande de Monsieur le Conseiller de GOTTAL :

- Sécurité et salubrité rive gauche entre la rue Axhelière et le pont du chemin de fer.

*
* *

Veillez agréer l'assurance de notre considération distinguée.

LE DIRECTEUR GENERAL,

LE BOURGMESTRE,

M. BORLEE.

Ch. COLLIGNON.